

Observatoire du surendettement dans les DOM

Statistiques du 4^{ème} trimestre 2008

Le nombre de **dossiers de surendettement déposés** dans les DOM a diminué en 2008 de 2,3 % sur un an, taux à comparer à une hausse de 3 % en métropole. L'année 2007 avait toutefois été marquée par une croissance exceptionnelle de près de 12 % liée au passage dans les départements d'outre mer d'une mission du Conseil économique, social et environnemental qui avait généré un afflux important de dossiers, notamment aux Antilles. Cette baisse des nouveaux dossiers est générale aux différents secrétariats, à l'exception de celui de Guyane où une hausse de 12 % est observée. Ce secrétariat franchit ainsi pour la première fois le seuil de 200 dossiers reçus dans l'année.

La proportion de **redépôts de dossiers** sur l'année entière augmente de quatre points, mais reste contenue (20 %, contre 16 % en 2007). Le **taux de recevabilité** passe de 90 % à 86 %, du fait de l'entrée en vigueur de la loi sur la sauvegarde des entreprises qui a élargi le champ des dettes professionnelles irrecevables au surendettement.

Le **taux d'orientation en procédure de rétablissement personnel (PRP)** s'établit en moyenne à 9 % sur 2008, soit une progression de 2 points par rapport à 2007. Si l'écart reste important avec le chiffre de métropole (21 %), une dynamique semble toutefois s'enclencher puisque le taux a doublé entre le début et la fin de l'année 2008 pour atteindre 12 % au 4^{ème} trimestre.

Le **taux de succès** en phase amiable des secrétariats des DOM est resté relativement stable à 60 % contre 62 % en 2007.

En relation avec la baisse du nombre de dossiers déposés, le nombre de **dossiers entièrement traités en phase amiable** diminue pour l'ensemble des DOM de 4,5 % par rapport à 2007. Les stocks exprimés en mois de traitement se sont ainsi tendus à 3,9 mois contre 3 mois fin 2007 mais ils restent sous la norme de 4 mois.

Le **taux de recours à la phase de recommandation** gagne 6 points de 2007 à 2008 (62 % à 68 %), grâce aux efforts des secrétariats pour informer les débiteurs des délais légaux en la matière et éviter en cela des redépôts superflus de dossiers.

Sur un an, le **nombre de recommandations élaborées** par les commissions des DOM a diminué de 6 %. Le **stock de dossiers en phase de recommandation** (avant envoi aux tribunaux) exprimé en mois de traitement est passé sur un an de 1,6 à 1,4 mois et demeure en deçà du délai légal maximal de 2 mois.

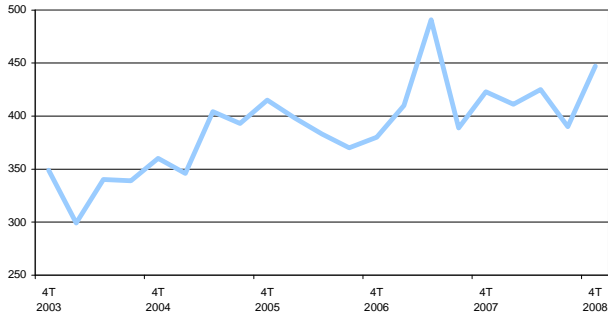
La part **des recommandations combinées** (qui, en associant les art. L. 331-7 et L. 331-7-1, permettent un apurement de la situation des débiteurs à l'issue du plan) atteint 18 % pour l'année 2008 et 19 % au quatrième trimestre. Il était de 10 % au deuxième trimestre, ce qui représente une amélioration sensible. Il se rapproche ainsi du taux métropolitain, de 25 % au dernier trimestre.

Indicateurs statistiques sur le surendettement dans les DOM

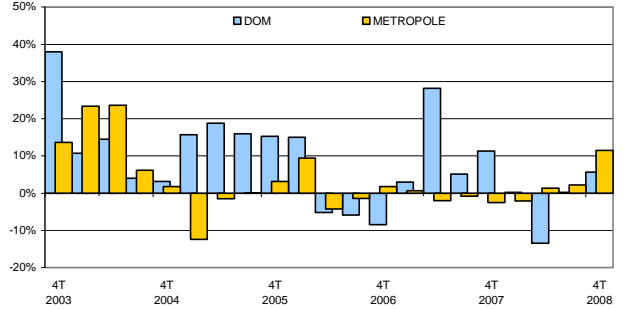
	1T2007	2T2007	3T2007	4T2007	1T 2008	2T 2008	3T 2008	4T 2008
Réception des dossiers et orientation								
Dossiers déposés	410	491	389	423	411	425	390	447
Dossiers soumis en examen de recevabilité	334	395	379	392	349	356	358	387
Décisions d'orientation des commissions	300	357	347	344	299	301	308	358
<i>Orientation vers une demande d'ouverture d'une PRP</i>	26	22	29	21	30	25	21	36
<i>Orientation vers une procédure classique</i>	274	335	318	323	269	276	287	322
Décisions d'irrecevabilité	34	40	34	49	53	52	42	49
Procédures de rétablissement personnel								
Accord des débiteurs sur les demandes d'ouverture	29	24	30	30	31	28	20	30
Refus des débiteurs sur les demandes d'ouverture	2	3	5	6	3	5	2	4
Jugement d'ouvertures de PRP	10	19	8	10	11	14	9	26
Phase amiable								
Plans conventionnels conclus	196	145	227	227	179	194	159	186
Constats de non-accord	93	85	108	114	90	67	89	114
Clôtures de phases amiables	57	61	77	60	58	81	56	67
<i>Avant recevabilité</i>	28	45	48	44	38	38	33	41
<i>Après recevabilité</i>	29	16	29	16	20	43	23	26
Dossiers entièrement traités en phase amiable	401	349	470	472	404	412	360	440
Demande de révision de plans	42	56	33	39	48	45	48	41
Moyenne mensuelle de dossiers traités	134	116	157	157	135	137	120	147
Stock de dossiers en mois de traitement	3,4	5,1	3,3	3,0	3,7	3,7	4,5	3,9
Phase de recommandation								
Demandes de mise en œuvre par les débiteurs	63	58	58	70	68	58	54	66
Clôtures de la phase de recommandation	5	4	3	6	11	7	5	7
Recommandations élaborées	95	76	78	93	95	82	68	75
<i>Recommandations ordinaires élaborées</i>	48	34	28	46	33	42	30	34
<i>Recommandations extraordinaires élaborées</i>	47	25	20	26	36	35	28	31
Réexamens de dossiers (art. L. 331-7-1)	46	45	54	40	45	27	33	18
Recommandations homologuées	124	93	62	72	94	75	82	52
Moyenne mensuelle de dossiers traités	41	33	37	41	44	34	32	31
Stock de dossiers en mois de traitement (hors tribunaux)	1,3	1,8	1,8	1,7	1,5	1,4	1,6	1,4
Ratios								
Taux de recevabilité	90%	90%	91%	88%	85%	85%	88%	87%
Taux de succès en phase amiable	62%	59%	62%	64%	62%	64%	59%	57%
Taux d'orientation en PRP	9%	6%	8%	6%	10%	8%	7%	10%

Principaux indicateurs du surendettement

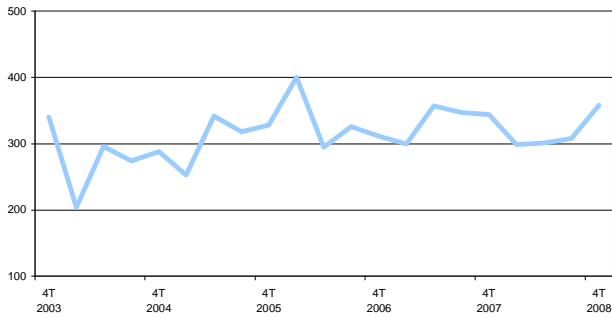
Dossiers déposés en valeur absolue dans les DOM



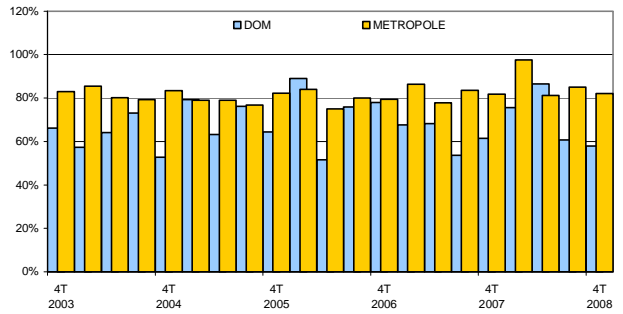
Variations sur un an



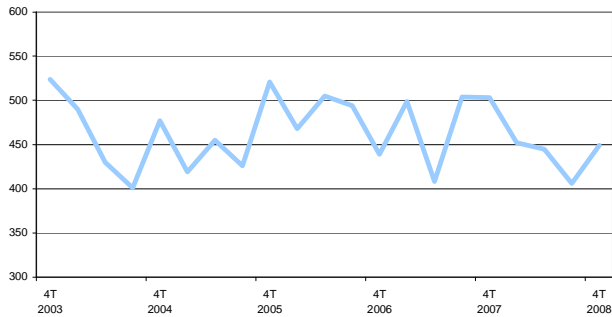
Dossiers recevables dans les DOM



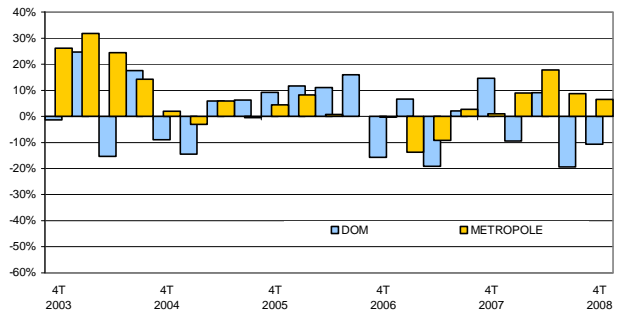
Taux d'ouverture de la phase de recommandation



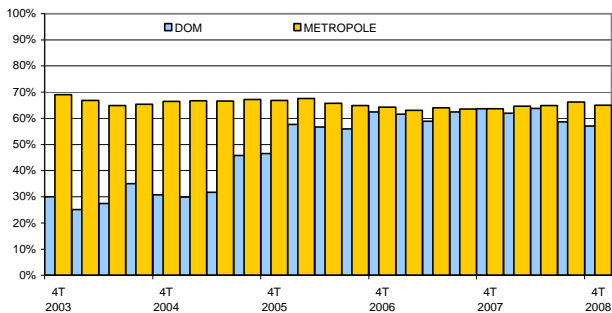
Dossiers traités par les commissions en valeur absolue dans les DOM



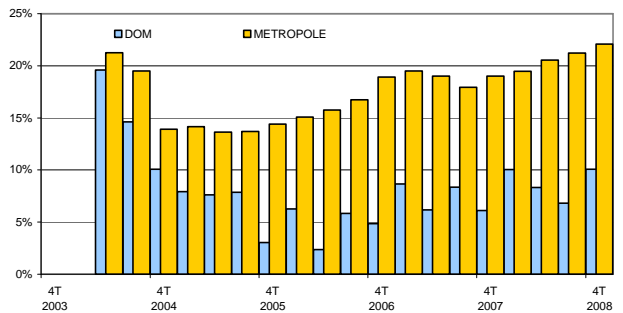
Variations sur un an



Taux de succès

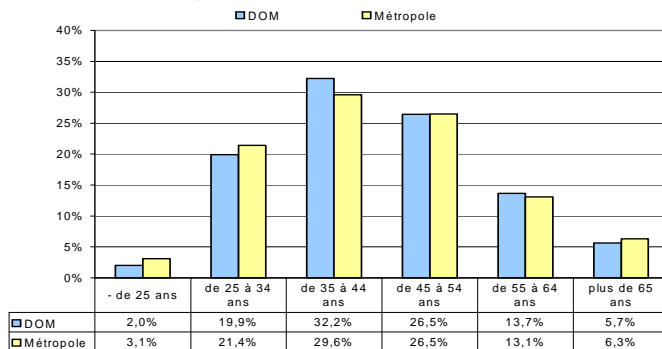


Taux d'orientation en PRP

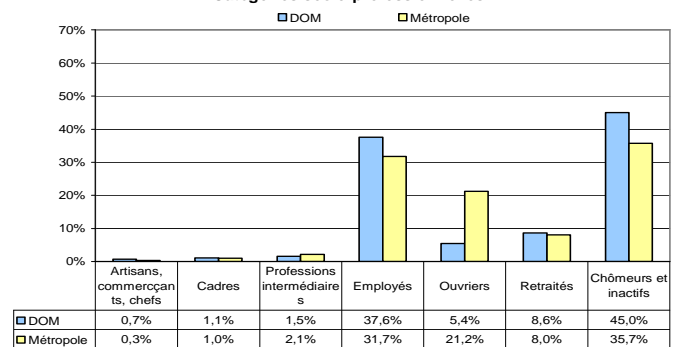


Données typologiques comparées

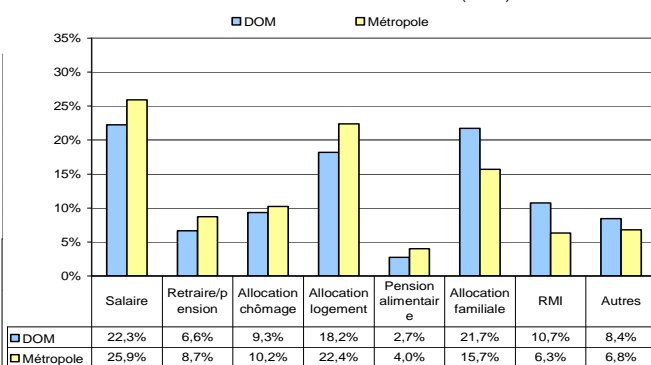
Age des surendettés déclarants (en %)



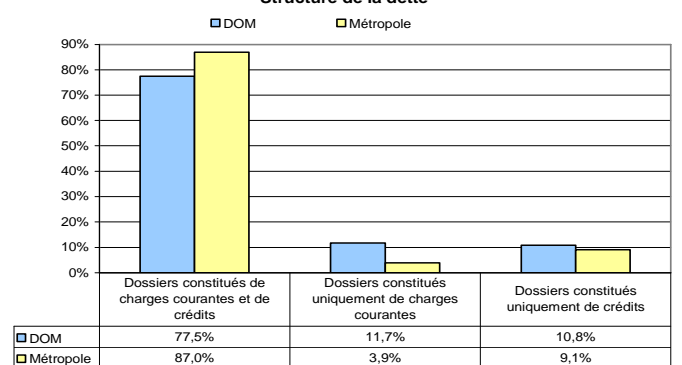
Catégories socio-professionnelles



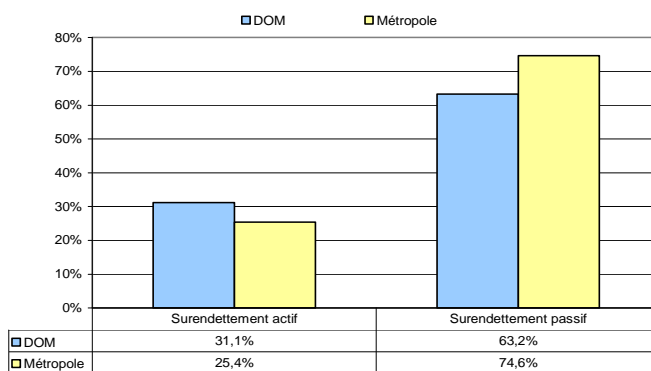
Nature des ressources des surendettés (en %)



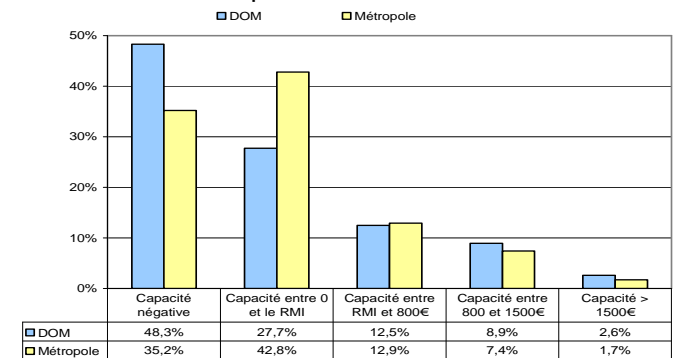
Structure de la dette



Origine du surendettement



Capacité de remboursement



Encours de dette moyen par dossier

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	déc 2007 métropole
Endettement moyen par dossier	35 502	31 981	35 159	30 403	29 210	30 200	32 899
Prêts immobiliers	56 296	45 781	44 610	43 774	47 247	45 563	59 723
Crédits assortis d'une échéance	13 283	14 525	14 085	13 549	13 797	14 741	14 957
Crédits non assortis d'une échéance	11 055	10 828	10 788	10 840	11 211	10 948	19 017

Sources : les données typologiques relatives aux DOM ont été actualisées à partir des données de l'IEDOM pour 2006 et 2007; les données relatives à la métropole sont extraites de l'étude typologique du surendettement de la Banque de France (2007).

Directeur de la publication : Y. BARROUX
 Responsable de la rédaction : P.Y. LE BIHAN
 Editeur et Imprimeur : IEDOM
 Achevé d'imprimer le : 10 février 2009